

Avec Macron, l'hydre ne risque rien : l'élue LREM enlevée parce que promise à un cousin en est la preuve

écrit par Claude t.a.l | 10 octobre 2019



Mounia Haddad, 30 ans, a dû retracer les pénibles moments de cette journée de 2018. © Saran

REDACTION

.
" L' hydre islamiste " de Macron...

" Macron appelle la nation à «se mobiliser» face à l'«hydre islamiste»

Le président de la République en a appelé à «la nation toute entière qui doit s'unir, se mobiliser, agir». «Nous ne l'emporterons que si notre pays se lève pour lutter »
(Figaro)

.

Macron, bien sûr, je ne fais confiance à aucune de tes paroles (j'en ai entendu tant et tant, et qui disent tout et le contraire de tout, " en même temps "), mais, une fois n'est pas coutume, je vais te donner un coup de main :

Avec l'aide de La République du Centre, je vais te livrer quelques-unes des tentacules de ton hydre...

.

Le père, la mère, les oncles, et le frère d'une élue de ton part .



Mounia Haddad, 30 ans, a dû retracer les pénibles moments de cette journée de 2018. © Saran
REDACTION

Mounia Haddad, 30 ans, élue LREM au conseil départemental d'Indre-et-Loire a été enlevée et séquestrée par son père, ses oncles, son frère, menacée de mort , forcée à un " examen gynécologique de virginité " par sa mère.

Son seul crime était de vivre avec un homme qui ne plaisait pas, pour cause de " traditions ", ni à son père, ni à sa mère, ni à ses oncles, ni à son frère.

.

Le procès se déroule en ce moment à Orléans.

Opposés à une union consacrée en dehors de la tradition, plusieurs membres de la famille d'une élue LREM d'Indre-et-Loire ont été jugés, mercredi 9 octobre par la cour d'appel d'Orléans, pour l'avoir enlevée et séquestrée en 2018.

Souvent, les larmes la submergent. Lorsque la violence abrupte des propos tenus à la barre la renvoie à un **cauchemar** dont

elle peine à effacer les souvenirs **teintés d'effroi**.

Mounia Haddad, 30 ans, est **victime d'avoir aimé un homme contre l'avis de sa famille**. Mardi 8 octobre, devant la cour d'appel d'Orléans, c'est bien son père, ses deux oncles et son propre frère qui étaient jugés.

Les trois premiers pour l'avoir enlevée, le 18 juillet 2018, dans le midi de la France où elle avait trouvé refuge aux côtés de l'homme avec lequel elle a choisi de faire sa vie. Ce matin-là, la jeune femme, **élue LREM au conseil départemental d'Indre-et-Loire**, a été contrainte de monter dans une voiture et de rejoindre le domicile familial à Saint-Pierre-des-Corps, dans la banlieue de Tours.

“Allez, casse-toi?!”

Quant au petit frère, il lui a adressé **des menaces de mort**, dans un message d'une effrayante brutalité.

[...]

lire la suite ici :

https://www.larep.fr/orleans-45000/actualites/le-pere-le-frere-et-les-oncles-d-une-elue-lrem-juges-pour-l-avoir-enlevee-et-sequestree_13659503/#refresh

.

C'est pas de l'hydre, ça, Macron ?

Tu vas faire quoi de ces tentacules, Macron ?
Les virer de France, au minimum ?

Bien sûr que non !

L'hydre ne risque rien !